

Image not found or type unknown



Vol.assurance.remboursement.

Par **molloy**, le **19/04/2009** à **16:52**

Bonjour à tous,
Je suis très embêté car j'ai été victime d'un vol avec effraction dans mon studio il y a peu et mon assureur refuse de prendre en charge quoi que ce soit car 2 verrous sur les 3 n'étaient pas fermés (constat de l'expert).
Or le contrat indique que la porte doit être verrouillée et non que tous les verrous ont à être fermés. Le même type de vol avec effraction était déjà arrivé il y a 5 ans dans les mêmes conditions (tous les verrous n'étaient pas fermés) et l'assureur n'avait pas bronché...
Y a-t-il moyen pour moi de faire revenir l'assureur sur sa décision ?
D'avance merci de votre aide.